

PROCLAMATIONS

CANADA.



DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous, — SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le vingtième jour du mois de décembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, *que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.*

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada..

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-neuf, et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

JULES CASTONGUAY,

Greffier suppléant de la Couronne en chancellerie pour le Canada.